

# Viré pour un mauvais stationnement ?

Le 21 juin 2018, Christophe, facteur à Lyon était violemment interpellé par la police municipale de Mr Collomb et placé 4 heures de garde à vue. Son crime ? Mauvais stationnement lors de la distribution de ses colis. Conséquence des contions de travail calamiteuses, des milliers de facteurs et factrices sont obligé·e·s de se garer tous les jours dans les mêmes conditions.

La violence de l'intervention policière a par ailleurs été filmée par un témoin. Elle a été tellement choquante que Michel Noir (ancien maire et présent au moment des faits) a interpellé les policiers fautifs en ces termes : « Vous êtes en train de détruire l'image de la police municipale ».

La direction de La Poste n'a pourtant pas hésité. Le facteur est coupable ! Dans un premier temps, elle a refusé d'accorder l'aide juridictionnelle, pourtant statutaire, en affirmant que cette affaire s'est bien déroulée sur le lieu de travail mais n'a rien à voir avec le professionnel ! Cette attitude est inadmissible. Alors que tous les facteurs et les factrices peuvent être confronté·es à cette situation, La Poste lance un message clair : aucun soutien pour ses personnels !

Christophe n'est pas au bout de ses peines. La direction de La Poste a décidé de le sanctionner pour refus d'obtempérer et planifie son licenciement. Le conseil de discipline est d'ailleurs prévu le 16 octobre. Un véritable scandale !

Tout aussi scandaleuse, la convocation le 15 novembre, de Christophe au tribunal correctionnel pour, entre autres griefs, coups volontaires. Les images vidéo et les témoins sont pourtant unanimes. Christophe a été violenté, il n'est pas l'agresseur ! Il est tout aussi indispensable de se mobiliser contre l'impunité policière !

Sud-PTT réaffirme son soutien à Christophe, et mettra tout en œuvre contre l'injustice dont il est victime. La mobilisation du personnel et des associations de défense des droits de l'Homme que nous contactons doit permettre de défendre la dignité de Christophe.

Paris le 11 octobre 2018